

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)	N/A	http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/	Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques	Le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, par l'entremise du Fonds vert, finance en partie ou en totalité des programmes qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou à favoriser l'adaptation de la société québécoise aux impacts des changements climatiques.	Direction des programmes et de la mobilisation Josée Michaud	675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 31	Québec (Québec)	G1R 5V7	(418) 521-3878 poste 7089	(418) 646-4920
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)	N/A	http://planstlaurent.qc.ca/tr/programme_de_financement/interactions_communitaires.html	Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2011-2026	Améliorer l'écosystème du Saint-Laurent Soutenir la mise en œuvre de projets issus de la communauté qui visent à conserver la biodiversité, la pérennité des usages et à améliorer la qualité de l'eau Soutenir la mise en œuvre de projets découlant d'un Plan de gestion intégré régional (PGIR)	Direction de la gestion intégrée de l'eau Julie Bordeleau, directrice	675, boul. René-Lévesque Est, 8e étage, boîte 42	Québec (Québec)	G1R 5V7	(418) 521-3885 poste 4689	(418) 644-2003
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	www.mcc.gouv.qc.ca	Aide au fonctionnement	Viser à appuyer les organismes dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action : - dont les activités s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention relevant de la responsabilité du MCC; - dont la mission et le plan d'action contribuent de façon significative et durable à l'atteinte des objectifs du MCC pour le secteur et le territoire d'intervention visés; - dont la bonne gestion et l'efficacité permettent de garantir la qualité des services qu'ils offrent à la population ou à leurs pairs; - qui ont établi des partenariats dans leur secteur ou sur leur territoire d'intervention et qui bénéficient de l'appui de la collectivité auprès de laquelle ils œuvrent.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec (Québec)	G1R 5G5	1 888 380-8882	
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	www.mcc.gouv.qc.ca	Aide aux immobilisations	Contribuer au développement social, culturel et économique du Québec par l'amélioration des équipements et infrastructures culturelles devant répondre aux normes et aux standards professionnels et par la protection et la mise en valeur des biens patrimoniaux, et ce, dans une perspective de développement durable. Aussi, favoriser l'accessibilité et la participation citoyenne aux arts et à la culture, le renforcement de l'identité et du sentiment d'appartenance ainsi que le renforcement de la création artistique.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec (Québec)	G1R 5G5	1 888 380-8882	
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	https://www.mcc.gouv.qc.ca	Aide aux projets: Accueil	- Accueil : Permet de recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs. Il est disponible pour l'ensemble des secteurs d'intervention du MCC, mais les clientèles admissibles au programme varient selon le secteur d'intervention ou l'objet visé par le projet.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec (Québec)	G1R 5G5	1 888-380-8882	
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	https://www.mcc.gouv.qc.ca	Aide aux projets: Appel de projets Culture et inclusion	Ce programme a pour objectif de soutenir la réalisation de projets culturels au profit des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu. Il vise aussi à soutenir des projets qui utilisent la culture comme outil d'intervention permettant d'agir sur des enjeux sociaux. En effet, le gouvernement du Québec reconnaît la culture comme un important facteur de développement social. La participation aux activités culturelles favorise le développement des personnes et contribue à ce que des liens sociaux soient tissés. Les clientèles admissibles au programme sont les organismes culturels et les organismes communautaires.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec (Québec)	G1R 5G5	1 888-380-8882	
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	https://www.mcc.gouv.qc.ca	Mesure ponctuelle d'aide aux médias communautaires	Apporter une aide ponctuelle aux médias communautaires qui se trouvent : dans une situation précaire; Dans le présent programme, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par média communautaire « dans une situation précaire » un organisme qui fait face à une éventuelle fermeture, mais qui bénéficie d'un soutien élevé du milieu et des capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par ce volet permet à un organisme de se restructurer ou d'effectuer une réparation ou une acquisition d'équipement urgente afin qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il dessert. dans une phase de développement cruciale et structurante. On entend par média communautaire dans « une phase de développement cruciale et structurante » pour son avenir un organisme dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec (Québec)	G1R 5G5	1 888-380-8882	
Ministère de la Famille	Secteur Famille	www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019	PAR APPEL DE PROJETS : appel de projets 2019-2020, lancement prévu à l'automne 2019 Appuyer la mise en œuvre dans les milieux de vie de solutions concrètes et durables permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires.	Directions régionales du Ministère					
Ministère de la Famille	Secteur Famille	www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien financier aux activités favorisant l'exercice de la coparentalité	PAR APPEL DE PROJETS : limite 13 septembre 2019 -16 h 30 Ce programme vise à soutenir financièrement : • le développement et la mise en œuvre d'activités favorisant un partage plus équitable des responsabilités parentales concernant notamment la répartition des tâches et des soins aux enfants; • le développement, l'adaptation et la mise en œuvre d'activités et de services qui contribuent à un engagement accru des pères auprès de leurs enfants.	Directions régionales du Ministère				1-855 336-8568	

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télex ou courriel
Ministère de la Famille	Secteur Famille	www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques	PAR APPEL DE PROJETS : limite 4 octobre 2019 -16 h 30 Le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques octroie un soutien financier aux organismes qui développent de nouveaux projets de nature à favoriser la littératie et la numératie chez les enfants d'âge préscolaire. Les activités s'adressent aux enfants âgés de 0 à 5 ans et à leurs parents et visent à les préparer à leur entrée à l'école et contribuer ainsi à leur réussite éducative.	Directions régionales du Ministère					
Ministère de la Famille	Secteur Famille	www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans	- Faciliter la conciliation famille-travail-études des parents en soutenant financièrement des organismes qui offrent des services de surveillance aux élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans, en dehors des heures de classe pendant l'année scolaire et durant la période estivale, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. - Offrir à des élèves handicapés du secondaire des services de surveillance qui répondent à leurs besoins et à leurs intérêts, dans un cadre sécuritaire et adapté. N.B. : Les demandes doivent être reçues avant le 31 mars.	Madame Marie-Hélène Lecourt Direction générale des politiques	425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage	Québec (Québec)	G1R 4Z1	(418) 528-7100 poste 2658	
Ministère de la Famille	Secteur Famille	https://www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné aux milieux de travail	PAR APPEL DE PROJETS : dates à déterminer Ce programme vise à soutenir les employeurs et les organisations qui désirent adopter de bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail (CFT) afin d'améliorer la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs qui ont des responsabilités familiales. •Volet 1 - Soutien aux initiatives d'employeurs : Appuyer les employeurs dans leur démarche d'implantation de mesures de CFT au sein de leur organisation. •Volet 2 - Soutien aux initiatives d'information et de formation : Outiller les employeurs afin de faciliter la démarche d'implantation de mesures de CFT dans les milieux de travail. •Volet 3 - Soutien aux initiatives particulières : Appuyer toute autre initiative pour faciliter la CFT des travailleuses et des travailleurs par des actions qui rapportent collectivement dans les milieux de travail.	Directions régionales du Ministère				(418) 528-7100 poste 2600	
Ministère de la Famille	Secteur Famille	www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents	PAR APPEL DE PROJETS : limite 4 octobre 2019 -16 h 30 Le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents octroie une aide financière aux organismes qui développent de nouveaux projets permettant de joindre les parents et de leur offrir les moyens de participer activement au développement de leurs jeunes enfants. Les projets financés dans le cadre de ce programme s'adressent aux parents d'enfants âgés de 0 à 8 ans.	Directions régionales du Ministère					
Ministère de la Justice	N/A	www.justice.gouv.qc.ca	Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice	Le Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice vise les projets destinés aux citoyens et qui ont pour objectif d'améliorer la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que son utilisation. Les activités ou projets soutenus dans ce programme peuvent porter sur toute question liée à l'accessibilité à la justice. Ils doivent faire preuve d'innovation dans leur approche.	Bureau du Fonds Accès Justice (BFAJ)	1200, route de l'Église, 7e étage	Québec (Québec)	G1V 4M1	(418) 646-6548	(418) 646-5995
Ministère de la Justice	N/A	https://www.justice.gouv.qc.ca/	Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels.	PAR APPEL DE PROJETS Le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) apporte le soutien financier aux organismes communautaires ou aux personnes physiques qui présentent des projets en lien avec les aspects de ce programme.	Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	1200, route de l'Église, 7e étage	Québec (Québec)	G1V 4M1	(418) 646-6548	(418) 646-5995
Ministère de la Justice	N/A	https://www.justice.gouv.qc.ca/	Programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie	PAR APPEL DE PROJETS Le ministère de la Justice soutient financièrement des projets qui visent : •à prévenir ou à combattre les préjugés, et la discrimination, fondés sur : l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre; •à favoriser la pleine reconnaissance des personnes faisant partie des minorités sexuelles au Québec.	Bureau de lutte à l'homophobie	410, rue de Bellechasse Est, bureau 2-047	Montréal (Québec)	H2S 1X3	(514) 490-2383	(514) 904-4204
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	N/A	www.msss.gouv.qc.ca	Programme d'aide aux joueurs pathologiques	Ce programme s'adresse aux établissements du réseau socio-sanitaire du Québec. Certains organismes communautaires peuvent également bénéficier d'un financement provenant de ce programme, lesquels sont, pour la plupart, financés par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Il vise à : - Mettre en place un continuum de services pour le traitement des joueurs pathologiques, incluant les volets réinsertion et conseiller financier ainsi que des services de support aux proches; - Établir et mettre en œuvre des pistes d'action prometteuses en matière de prévention notamment pour les groupes à risque; - Intégrer à la pratique des intervenants de première ligne la problématique du jeu pathologique pour intervenir de façon précoce sur les problèmes de jeu et en réduire les méfaits; - Détecter, conseiller et référer les personnes à risque à partir des organismes de première ligne; - Mettre en place des services d'intervention et d'aide accessibles dans une formule 24 heures par jour, sept jours par semaine pour les joueurs en détresse.	Direction des services en dépendance et itinérance	1075, Chemin Sainte-Foy, 6 ^e étage	Québec (Québec)	G1S 2M1	(418) 266-6830	(418) 266-6854
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	N/A	www.msss.gouv.qc.ca	Programme de financement des ressources certifiées offrant de l'hébergement en dépendance	Ce programme vise à favoriser l'accès aux activités liées aux programmes d'intervention qu'elles offrent, en portant une attention particulière aux personnes bénéficiaires de la prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie versée dans le cadre de l'Aide financière de dernier recours. Ces activités sont liées aux services de thérapie, de réinsertion sociale, d'aide et de soutien à la récupération à la suite d'une intoxication ou d'aide et de soutien à la désintoxication offerts par les ressources.	Direction des services en dépendance et itinérance	1075, Chemin Sainte-Foy, 6 ^e étage	Québec (Québec)	G1S 2M1	(418) 266-6830	(418) 266-6854

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	N/A	www.msss.gouv.qc.ca	Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	Le programme s'adresse aux organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les objectifs généraux du PSOC sont les suivants : - reconnaître et promouvoir l'action des organismes communautaires; - offrir le soutien et l'information nécessaires aux organismes communautaires; - apporter une aide financière aux organismes communautaires.	Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires.	1075, chemin Sainte-Foy, 8 ^e étage	Québec (Québec)	G1S 2M1	(418) 266-6863	(418) 266-4595
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Secrétariat aux Aînés	https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines	Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV)	PAR APPEL DE PROJET Le Programme de soutien aux initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité facilite la mise en place ou le maintien de travailleurs dans le but de rejoindre ces personnes aînées et de favoriser leur accompagnement vers les ressources pertinentes de leur communauté.	Direction du soutien aux personnes aînées en situation de vulnérabilité	200, chemin Sainte-Foy, bureau 7.0	Québec	G1R 1T3	(418) 528-7100	(418) 643-0882
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Secrétariat aux Aînés	www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/quebec/mi_des_aines/Pages/index.aspx	Québec ami des aînés (QADA)	Le programme QADA vise à accroître la qualité de vie des aînés dans leurs communautés. Pour ce faire, il offre un soutien financier pour la réalisation d'activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de vieillissement actif. Ce programme s'appuie sur une approche qui préconise le partenariat, la concertation et la collaboration entre les acteurs du milieu pour la réalisation de projets qui ont des retombées directes sur les personnes aînées. Plus particulièrement, le volet Soutien aux actions locales et régionales vise à soutenir financièrement des projets de démarrage de nouvelles activités, d'adaptation d'activités existantes ainsi que de déploiement d'activités. Le démarrage d'une nouvelle activité : un projet qui vise le démarrage d'une nouvelle activité, soit la mise en oeuvre d'une activité qui n'a jamais été offerte par l'organisme ou qui redémarre après plus de cinq années d'arrêt. Le développement d'une activité : un projet qui vise l'adaptation ou la modification d'une activité déjà offerte par l'organisme afin qu'elle corresponde mieux aux besoins des aînés. Le déploiement d'une activité : un projet qui vise le déploiement, sur un plus grand territoire, d'une activité déjà offerte par l'organisme ou d'une activité émanant d'une expérimentation ou d'une recherche-action probante et concluante au bénéfice des aînés.	Direction du vieillissement actif	200, chemin Sainte-Foy, bureau 7.0	Québec	G1R 1T3	(418) 528-7100	(418) 643-0882
Ministère de la Sécurité publique	Secteur Affaires policières	https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/partenaires/programmes-financement/prevention-jeunesse.html	Prévention Jeunesse	L'APPEL DE PROJETS 2016-2019 est terminé. Optimiser les services offerts aux jeunes vivant des situations susceptibles de compromettre leur sécurité. La prévention et l'intervention auprès des jeunes nécessitent une multitude d'acteurs dont les activités doivent être coordonnées et faire partie d'une démarche cohérente et intégrée. Les projets d'intervention les plus efficaces mettent à contribution divers partenaires dont l'action est coordonnée dans la poursuite d'un même but.	Direction générale des affaires policières	2525, boulevard Laurier 9 ^e étage A	Québec	G1V 2L3	1-877-324-1190	(418) 646-3564
Ministère de la Sécurité publique	Secteur Affaires policières	www.securitepublique.gouv.qc.ca/index.php?id=programmes-financement	Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité	APPEL DE PROJETS AURA LIEU À L'AUTOMNE 2019 Accorder une aide financière aux organismes communautaires œuvrant notamment auprès de la jeunesse pour la réalisation d'un projet en prévention de la criminalité en lien avec la ou les thématiques entérinées par le Comité interministériel de soutien aux différents programmes de financement en prévention de la criminalité. La thématique retenue est Prévenir les comportements délinquants chez les jeunes en agissant sur les facteurs de risque et de protection.	Direction générale des affaires policières	2525, boulevard Laurier 9 ^e étage A	Québec (Québec)	G1V 2L2	1-877-324-1190	(418) 646-3564
Ministère de la Sécurité publique	Secteur Affaires policières	https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/programme-financement/exploitation/2017-2018/programme-exp-sexuelle-2016-2021.pdf	Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes	L'APPEL DE PROJETS EST TERMINÉ 2016-2021 est terminé. Le PPI vise à soutenir financièrement la concrétisation de projets de prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes dans un secteur donné ou dans certains lieux de ce secteur : écoles, parcs, habitations à loyer modiques, etc. Il vise à soutenir les acteurs qui interviennent localement auprès des jeunes en situation de vulnérabilité et des victimes d'exploitation sexuelle.						
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	Secteur de la science et de l'innovation	www.economie.gouv.qc.ca	Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) – Volet 2 a) Soutien aux projets structurants – Projets de recherche-innovation	Permettre entre autres à des OBNL en développement social qui ont des projets d'obtenir des subventions pour un projet de recherche ou d'innovation. Pour l'instant, seule l'initiative Passeport innovation est disponible dans le cadre de ce volet.	Direction du soutien aux organisations	900, place D'Youville, 2 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 3P7	(418) 691-5973	
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	Secteur de la science et de l'innovation	www.economie.gouv.qc.ca	Programme NovaScience	PAR APPEL DE PROJET A) Faciliter l'acquisition d'une solide culture de l'innovation scientifique pour la relève scientifique, les organisations et les entreprises québécoises. B) Augmenter la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. C) Faciliter l'accès et contribuer à l'efficacité des activités en développement de la relève scientifique par la concertation de différents partenaires socio-économiques pour renforcer la synergie de leur intervention dans ce domaine. NovaScience comprend trois volets 1) Soutien aux organismes 2) Soutien aux projets 3) Soutien aux initiatives de partenariat	Direction du développement de la relève	900, place D'Youville, 4 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 3P7	(418) 691-5973	(418) 528-9248

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Secteur Éducation	www.education.gouv.qc.ca	Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)	<p>L'APPEL DE PROJETS 2019-2020 EST TERMINÉ.</p> <p>Ce programme vise à soutenir financièrement des organismes pour la réalisation de leur mission globale et dans le cadre de projet.</p> <p>Volet mission globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et promouvoir l'action des organismes d'action communautaire autonome dont la mission principale s'apparente à la mission éducative du MEES : alphabétisation populaire, lutte contre le décrochage scolaire, raccrochage scolaire (école de la rue), formation continue, recherche et développement destinés aux organismes d'action communautaire autonome, regroupements nationaux reconnus comme organismes de représentation par le MEES. <p>Volet soutien par projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir financièrement les projets des organismes communautaires admissibles au PACTE, accrédités ou en attente d'accréditation. Les projets soumis doivent s'inscrire dans l'une des missions soutenues par le PACTE. Ils peuvent donc avoir trait à l'organisation d'une activité différente des activités régulières de l'organisme, à la réalisation d'un projet pilote ou à une recherche. 	Direction des services de soutien et d'expertise	1035, De La Chevrotière, 13 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 5A5	(418) 646-7000 poste 3999	(418) 528-9405
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-loisir/programme-d-assistance-financiere-a-l-accessibilite-aux-camps-de-vacances-pafacy/	Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances	Soutenir les activités des camps de vacances qui mettent en place des environnements favorables à la pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs pour les personnes en situation de pauvreté ou handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans une perspective de développement durable.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19e étage	Québec (Québec)	G1R 5A5	(418) 646-6142	(418) 644-4517
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-loisir/programme-d-assistance-financiere-aux-centres-communautaires-de-loisir/	Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (CCL)	Contribuer à la réalisation de la mission en loisir des CCL qui mettent en place des environnements favorables à la pratique régulière de loisirs, ainsi qu'à l'action bénévole en cette matière, dans une perspective de développement durable.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19e étage	Québec (Québec)	G1R 5A5	(418) 646-6142	(418) 644-4517
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/municipalites/aide-financiere/programme-d-assistance-financiere-aux-instances-regionales-responsables-du-loisir-des-personnes-handicapees-pafiph/	Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (PAFLPH)	Contribuer à la réalisation des activités des instances régionales reconnues qui rendent des services et qui permettent la réalisation d'actions concertées favorables à l'amélioration du niveau de pratique d'activités de loisir des personnes handicapées dans une région administrative québécoise donnée. Améliorer l'accessibilité au loisir des personnes handicapées dans un cadre sain et sécuritaire, selon le paysage organisationnel particulier des régions administratives du Québec.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19e étage	Québec (Québec)	G1R 5A6	(418) 646-6142	(418) 644-4517
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-loisir/programme-d-assistance-financiere-aux-organismes-nationaux-de-loisir/	Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (ONL)	Offrir un soutien financier aux ONL qui sont reconnus par le MEES en vertu du Programme de reconnaissance des organismes nationaux de loisir et qui contribuent, par leur mission et leurs actions, à l'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir de la population québécoise dans une perspective de développement durable.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19e étage	Québec (Québec)	G1R 5A5	(418) 646-6142	(418) 644-4517
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-sport/programme-de-soutien-aux-federations-sportives-quebecoises-psfsq/	Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	<p>Le PSFSQ est un programme de soutien financier à l'intention des fédérations officiellement reconnues par le MEES par l'intermédiaire du Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises (PRFSQ) selon les règles en vigueur.</p> <p>Globalement, le PSFSQ vise à soutenir les fédérations sportives québécoises dans la promotion, le développement et la régulation de leur ou leurs disciplines dans les contextes de pratique qui s'y appliquent (initiation, récréation, compétition, haut niveau).</p> <p>Ainsi, le PSFSQ encourage la pratique sportive des Québécoises et des Québécois sous toutes ses formes, et ce, dans un cadre sain et sécuritaire.</p>	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique.	1035, rue De La Chevrotière, 19e étage	Québec (Québec)	G1R 5A5	(418) 646-6137	(418) 528-1652.
Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)	N/A	www.midil.gouv.qc.ca	Programme Mobilisation-Diversité	<p>Le Programme Mobilisation-Diversité est destiné à appuyer les efforts des instances territoriales (agglomération, municipalité locale ou municipalité régionale de comté) ou d'autres organismes pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.</p> <p>Ce programme comporte trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Volet 1 : Edification de collectivités accueillantes et inclusives; -Volet 2 : Régionalisation de l'immigration; -Volet 3 : Projets innovants en matière d'inclusion et d'interculturalisme. <p>Objectif général :</p> <p>L'appui de projets structurants susceptibles de favoriser la pleine participation à la vie collective, en français, des personnes de toutes origines par la mise en œuvre d'actions visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appuyer l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives favorables à la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, en encourageant l'ouverture à la diversité et des échanges interculturels ouverts et actifs; -Établir les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes dans des collectivités accueillantes et inclusives, notamment pour favoriser la croissance de l'immigration primaire et de la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal. 	Direction de la société inclusive et de l'interculturalisme	550, rue Sherbrooke ouest	Montréal (Québec)	H3A 1B9	(514) 873-3280, poste 20217	RonaldoLauriano.Candido@midil.gouv.qc.ca

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)	N/A	www.midi.gouv.qc.ca	Programme Réussir l'intégration	<p>Le Programme Réussir l'intégration est destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective par une aide financière aux organismes ou aux personnes.</p> <p>Ce programme comporte quatre volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet 1 : Information, orientation et suivi; - Volet 2 : Accueil et installation des personnes réfugiées ou protégées à titre humanitaire outre-frontières; - Volet 3 : Aide au logement et information pour les personnes ayant demandé l'asile; - Volet 4 : Amélioration des services offerts aux personnes immigrantes dans le cadre du programme. <p>Objectif général : Faire en sorte que les personnes immigrantes puissent réaliser leurs démarches avec célérité de manière qu'elles puissent participer pleinement, en français, à la vie collective en acquérant les savoirs essentiels pour ce faire.</p>	Direction des politiques et des programmes de parcours et partenariat	550, rue Sherbrooke ouest	Montréal (Québec)	H3A 1B9	(514) 873 3280 poste 21620	Ariane.Fournier-Dussault@midi.gouv.qc.ca
Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)	N/A	www.midi.gouv.qc.ca	Programme Soutien à la mission	<p>Le Programme Soutien à la mission, institué conformément à la politique L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, est destiné à reconnaître la contribution des organismes communautaires à la réalisation de la mission du Ministère, notamment pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective.</p> <p>Ce programme comporte deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet 1 : Reconnaissance et soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère; - Volet 2 : Reconnaissance et soutien de regroupements nationaux d'organismes communautaires engagés dans les champs de mission du Ministère. <p>Objectif général: Renforcer et appuyer l'action des organismes communautaires autonomes dont la mission principale: - est de faire en sorte que les personnes immigrantes puissent réaliser leurs démarches avec célérité de manière qu'elles puissent participer pleinement, en français, à la vie collective en acquérant les savoirs essentiels pour ce faire, et ce, sans discrimination au sens de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec; - ou vise à appuyer l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives favorables à la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, en encourageant l'ouverture à la diversité et des échanges interculturels ouverts et actifs.</p>	Direction des politiques et des programmes de parcours et partenariat	550, rue Sherbrooke ouest	Montréal (Québec)	H3A 1B9	(514) 873 3280 poste 20998	halima_mostefaoui@midi.gouv.qc.ca
Ministère des Affaires municipales et de l'habitation	Secrétariat à la région métropolitaine	https://www.mamot.gouv.qc.ca/secretariat-a-la-region-metropolitaine/aide-financiere/fonds-d'initiative-et-de-rayonnement-de-la-metropole/	Le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM)	<p>PAR APPEL DE PROJETS</p> <p>Le Fonds a pour objectif de favoriser le développement de la métropole sur les plans économique, culturel et social, et son rayonnement à l'échelle canadienne et internationale. Il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la compétitivité économique de la métropole par le développement et la consolidation de ses secteurs stratégiques, par la concertation accrue de ses acteurs et par la prospection d'investissements et de main-d'oeuvre spécialisée; - soutenir l'amélioration des conditions et du cadre de vie des citoyens ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire métropolitain, notamment par le biais de démarches de revitalisation urbaine intégrée; - contribuer à l'attractivité et au rayonnement de la métropole sur les plans canadien et international par la promotion de sa culture et de ses secteurs stratégiques et par la réalisation d'initiatives et d'événements d'envergure. <p>De façon générale, le Fonds favorise le dynamisme et le progrès de la métropole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en soutenant en priorité de nouvelles initiatives en démarrage susceptibles de contribuer significativement à son essor économique, culturel et social; - ou en appuyant des projets contribuant à la réalisation et à la consolidation d'activités dans des domaines où la métropole se démarque. 	Direction à la métropole et aux affaires métropolitaines	800, rue du Square-Victoria Bureau 2.00, C.P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse	Montréal (Québec)	H4Z 1B7	(514) 873-7355	(514) 864-4335
Ministère des Affaires municipales et de l'habitation	Secteur Régions	https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-d'appui-au-rayonnement-des-regions-farr/	Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)	Le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) vise à financer des projets de développement, alignés sur les priorités déterminées par chacune des régions.	N/A	10, rue Pierre-Olivier-Chauveau	Québec (Québec)	G1R 4J3	(418) 691-2015	(418) 643-7385
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	N/A	http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/Solidarite-internationale/Quebec-et-la-solidarite/Partenaires	Appui à la mission de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale	<p>Le programme soutient financièrement l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) dans la réalisation de sa mission globale, soit de promouvoir et soutenir le travail de ses membres ainsi que leurs initiatives en faveur de la solidarité internationale, tout en encourageant la concertation auprès de ceux-ci.</p> <p>Ce programme de soutien financier soutient notamment l'organisation des Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) dont la coordination est assurée par l'AQOCI. Les JQSI offrent, à chaque année, une série d'activités dans les diverses régions du Québec portant sur un thème relié à la solidarité internationale.</p>	Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale	525, boulevard René-Lévesque Est, 4 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 5R9	(418) 649-2400	(418) 649-2414

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	N/A	http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/solidarite-internationale/programmes-de-solidarite/programme-education-citoyennete-mondiale	Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale (PÉCM)	<p>PAR APPEL DE PROJETS Le PÉCM appuie les organismes de coopération internationale (OCI) et leurs activités d'ÉCM visant à sensibiliser le public québécois aux objectifs de développement durable (ODD) et à la solidarité internationale, tout en favorisant l'acquisition de connaissances, de valeurs et de comportements qui contribuent à la mise en place d'un monde plus juste, durable et équitable.</p> <p>Afin d'atteindre cet objectif, le programme se décline en deux volets distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volet 1 – Appui à la mission globale : soutien financier visant la réalisation d'une mission considérée dans sa globalité à hauteur suffisante pour favoriser la pérennité des activités d'ÉCM et la capacité à innover. • Volet 2 – Soutien aux projets ponctuels : soutien financier à des activités ponctuelles distinctes de la programmation régulière de l'organisme et qui cherchent notamment à répondre à des besoins spécifiques, par exemple joindre de nouveaux publics, expérimenter de nouvelles approches ou moyens d'interventions. 	Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale	525, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage	Québec (Québec)	G1R 5R9	(418) 649-2400	(418) 649-2414
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	N/A	http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/solidarite-internationale/programmes-de-solidarite/programme-quebec-sans-frontieres	Programme Québec sans frontières	<p>Québec sans frontières offre à des jeunes Québécoises et Québécois, âgés entre 18 à 35 ans, la possibilité de s'initier à la solidarité internationale en réalisant un stage dans les pays en développement de la Francophonie (Afrique, Antilles, Asie-Pacifique, Proche-Orient), de l'Amérique latine ou au Québec.</p> <p>Les subventions de ce programme sont versées aux organismes membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) possédant une expertise éprouvée dans la réalisation de stages de solidarité internationale, particulièrement avec la clientèle jeunesse.</p> <p>Ce programme fonctionne sur la base d'appels à projets annuels publiés en ligne ou ciblés.</p>	Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale	525, boulevard René-Lévesque Est, 4 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 5R9	(418) 649-2400	(418) 649-2414
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	N/A	http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/solidarite-internationale/programmes-de-solidarite/programme-developpement-international	Programme québécois de développement international (PQDI)	<p>PAR APPEL DE PROJETS Supporter les interventions des organismes québécois de coopération internationale dans les pays les moins favorisés en particulier dans ceux de l'Amérique latine et des Antilles, en portant une attention particulière à Haïti.</p> <p>Favoriser les interventions faites en partenariat entre les organismes de coopération internationale (OCI) québécois ainsi qu'avec des partenaires locaux orientés vers une prise en charge des structures, organisations ou initiatives mises en place par les populations concernées.</p> <p>Soutenir les interventions favorisant la formation des ressources humaines et le renforcement des capacités de gouvernance en réponse à des besoins fondamentaux touchant la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, l'organisation sociale communautaire, le développement économique communautaire, les droits de la personne et la démocratie.</p> <p>Supporter des interventions d'urgence d'organismes québécois de coopération internationale auprès de populations sinistrées à la suite d'une catastrophe naturelle ou une crise humanitaire d'envergure.</p> <p>Ce programme fonctionne sur la base d'un appel à projets annuel publié en ligne</p>	Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale	525, boulevard René-Lévesque Est, 4 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 5R9	(418) 649-2400	(418) 649-2414
Ministère du Conseil exécutif	Relations avec les Québécois d'expression anglaise	https://www.mce.gouv.qc.ca/srgea/secretariat/programme.asp	Programme d'appui aux organismes desservant les communautés d'expression anglaise	Le Programme vise à contribuer à la vitalité des communautés d'expression anglaise, à augmenter leur capacité à participer pleinement à la société québécoise, à fortifier leur expertise communautaire dans diverses sphères d'intervention et à leur permettre de travailler en collaboration avec le gouvernement du Québec.	Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise	875, Grande Allée Est	Québec	G1R4Y8	(418) 644-0943, poste 8434	SRQEA.info@mce.gouv.qc.ca
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	Secteur Action communautaire	www.mteess.gouv.qc.ca/sacais	Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	Ce fonds est destiné à soutenir différentes initiatives nationales, régionales et locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec (Québec)	G1R 4Z1	(418) 646-9270 - 1-800-577-2844	
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	Secteur Action communautaire	www.mteess.gouv.qc.ca/sacais	Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC)	<p>PAR APPEL DE PROJETS Ce programme comporte deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet Action communautaire et action bénévole : SUR INVITATION SEULEMENT Le volet Action communautaire et action bénévole vise à soutenir des projets de recherche, d'évaluation, de formation et d'expérimentation en matière d'action communautaire et d'action bénévole. - Volet Initiatives sociales : SUR INVITATION SEULEMENT Ce volet vise à soutenir : <ul style="list-style-type: none"> - des projets novateurs favorisant de nouvelles méthodes et approches en matière de développement de l'employabilité, d'insertion en emploi et de formation professionnelle; - des projets novateurs contribuant à l'inclusion sociale et au développement d'activités vouées à la protection et à l'amélioration des conditions de vie des prestataires de l'assistance-emploi ou d'autres personnes à faible revenu; - la réalisation de projets spéciaux ponctuels se situant dans les mêmes domaines. <p>Note : Le volet Initiatives sociales est ouvert seulement aux organismes admissibles et invités par le MTESS à déposer des projets structurants et prioritaires.</p>	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)G61:H61	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec (Québec)	G1R 4Z1	(418) 646-9270 - 1-800-577-2844 Ligne sans frais	

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	Secteur Action communautaire	www.mteess.gouv.qc.ca/sacais	Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole	<p>Ce programme se décline en trois volets :</p> <p>Volet Soutien financier à des organismes multisectoriels confiés au SACAIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Soutenir les organismes d'action communautaire et les regroupements présentement financés et sans port d'attache dans l'appareil gouvernemental, et cela, lorsque c'est possible, de manière transitoire jusqu'à ce qu'un ministère ou organisme gouvernemental en assume la responsabilité. . Soutenir les regroupements nationaux ayant reçu un mandat formel d'interlocuteurs privilégiés auprès du ministre responsable des orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole. . Confier la gestion à un regroupement national ayant reçu un mandat formel d'interlocuteur privilégié, par entente de services, d'une mesure afin qu'il puisse soutenir des projets structurants pour son secteur d'activité. <p>Volet Promotion des droits :</p> <p>Le programme vise à soutenir, par l'entremise du SACAIS, les organismes et les regroupements d'organismes dont la mission unique ou principale est la défense collective des droits.</p> <p>Volet Soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la Politique gouvernementale :</p> <p>Le programme vise à contribuer à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'action communautaire et d'action bénévole, notamment par des études, des recherches et des sondages.</p>	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec (Québec)	G1R 4Z1	(418) 646-9270 1-800-577-2844	
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	Secteur Action communautaire	www.mteess.gouv.qc.ca/sacais	Programme de soutien financier des corporations de développement communautaire (CDC)	<p>Le programme vise à soutenir et à consolider financièrement les corporations de développement communautaire dont la mission principale peut contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les milieux locaux et que les objectifs et champs d'intervention sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - regrouper les organisations communautaires sur leur territoire et exercer les représentations appropriées; - coordonner, dans chaque territoire, l'action des organismes communautaires qui œuvrent dans la lutte contre la pauvreté; - être un catalyseur de projets issus du milieu communautaire, en matière de lutte contre la pauvreté; - stimuler le développement socioéconomique de sa communauté par la contribution du secteur communautaire; - mener diverses actions en concertation avec des partenaires de différents milieux en vue de lutter contre la pauvreté. <p>Le programme vise également à confier la gestion à la Table nationale des corporations de développement communautaire, par entente de service, d'une mesure afin qu'elle puisse soutenir des projets structurants pour son secteur d'activité.</p>	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec (Québec)	G1R 4Z1	(418) 646-9270 1-800-577-2844 Ligne sans frais	
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	Secteur Inclusion sociale	http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/ci-toyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/aide-et-accompagnement-social/programme-action/	Programme d'aide et d'accompagnement social « PAAS Action »	<p>L'objectif général est de permettre à des personnes éloignées du marché du travail de progresser suffisamment au plan socio-professionnel pour qu'elles puissent participer à une mesure active d'emploi, et ce, dans la perspective d'accroître leur accès au marché du travail.</p> <p>Le ministère confie à des organismes à but non lucratif le mandat d'accompagner les personnes participantes et de les placer en situation d'apprentissage. Les activités et l'accompagnement offerts dans leurs services doivent favoriser la progression des personnes participantes, leur permettre d'atteindre leurs objectifs.</p>						
Office de la protection du consommateur (OPC)	N/A	https://www.opc.gouv.qc.ca/actualite/communiqués/archive/2018/06/article/aider-les-consommateurs-aux-prises-avec-des-problemes-de-credit-et-dendettement	Programme de soutien financier aux activités d'éducation financière et de consultation budgétaire	<p>Ce programme s'adresse aux organismes sans but lucratif du Québec qui œuvrent dans le domaine de la protection du consommateur et qui réalisent des activités d'éducation financière et de consultation budgétaire. Les services de consultation, d'intervention ou d'éducation doivent être liés à des enjeux de consommation faisant partie des secteurs d'intervention de l'Office et être destinés aux consommateurs québécois.</p> <p>Les demandes présentées sont analysées, notamment en fonction des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des objectifs du programme, des réalités des territoires d'intervention, des priorités gouvernementales ou ministérielles et du nombre de personnes pouvant bénéficier des services offerts par l'organisme qui se trouvent dans la collectivité ou le territoire couvert; • de la capacité de l'organisme à offrir des services accessibles et adaptés aux besoins de la clientèle (par exemple : jeunes, personnes âgées, nouveaux arrivants); • de la compétence du personnel de l'organisme (par exemple : formation, expérience pertinente). 	partenariats@opc.gouv.qc.ca	400, boul. Jean-Lesage, bureau 450	Québec	G1K 8W4	(418) 643-1484 ou 1 888-672-2556 poste 2665	

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Office de la protection du consommateur (OPC)	N/A	https://www.opc.gouv.qc.ca/index.php?id=399	Programme de soutien financier aux projets d'éducation, d'information et de partenariat	<p>Ce programme s'adresse aux organismes sans but lucratif du Québec qui œuvrent dans le domaine de la protection du consommateur et qui réalisent des projets ponctuels, en dehors de leurs activités courantes. Les projets doivent être liés à des enjeux de consommation faisant partie des secteurs d'intervention de l'Office et doivent porter sur des activités d'éducation ou d'information destinées aux consommateurs québécois ou sur le développement de partenariats entre des acteurs du mouvement de consommateurs ou avec d'autres intervenants.</p> <p>Les projets présentés sont analysés par un comité de sélection, notamment en fonction des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intérêt et pertinence du sujet, lien avec les orientations stratégiques, la mission ou les mandats de l'Office, ou avec une nouvelle problématique en consommation, complémentarité avec le travail de l'Office; - caractère novateur du projet, réalisme, efficacité, originalité de la démarche proposée pour atteindre des résultats concrets et utiles; - complémentarité du projet avec d'autres initiatives, utilité pour d'autres acteurs de la protection du consommateur (partage des résultats, développement d'expertise, d'une meilleure complémentarité, de cohésion, etc.), non dédoublement avec d'autres initiatives. 	partenariats@opc.gouv.qc.ca	400, boul. Jean-Lesage, bureau 450	Québec	G1K 8W4	(418) 643-1484 ou 1 888-672-2556 poste 2665	
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	N/A	www.ophq.gouv.qc.ca	Programme de soutien aux organismes de promotion	<p>Le programme s'adresse aux organismes de promotion et vise exclusivement les projets contribuant à la priorité suivante : réalisation d'actions ponctuelles inspirées de la politique gouvernementale à part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, notamment celles liées à la participation des organismes de promotion à l'élaboration et au suivi des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées réalisés par les municipalités, les ministères ainsi que les organismes publics, dont les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CIUSSS) et les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).</p> <p>Les projets doivent être susceptibles d'avoir un impact significatif, structurant et durable sur la participation sociale des personnes handicapées et contribuer à l'établissement de collaborations et à l'engagement d'autres partenaires financiers.</p>	Office des personnes handicapées du Québec	309, rue Brock	Drummondville (Québec)	J2B 1C5	1 866 680-1930, poste 18604 ou 1 800 567-1477 (téléscripteur)	(819) 471-5334
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	http://www.scf.gouv.qc.ca/egalite/femmes-autochtones/	Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieu autochtones.	<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les différents facteurs de vulnérabilité touchant les femmes et les filles autochtones au Québec; - Favoriser une pleine appropriation de la capacité d'agir des femmes et des filles autochtones, afin de leur permettre de contribuer pleinement au développement social et culturel, mais également économique de leurs milieux; - Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes persistantes au Québec, pour favoriser l'atteinte de l'égalité de fait sur le territoire. <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Le Programme vise l'atteinte des objectifs spécifiques de chacun des deux volets suivants :</p> <p>Volet 1 : Égalité et complémentarité entre les femmes et les hommes;</p> <p>Volet 2 : Violences sexuelles, conjugales et familiales.</p>	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3e étage	Québec (Québec)	G1R 5M6	(418) 643-9052	(418) 643-4991
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	http://www.scf.gouv.qc.ca/le-secretariat/strategies-et-plans-daction/plan-daction-violence-conjugale/	Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violence conjugale	<p>Le Programme vise l'atteinte des objectifs de chacun des deux volets suivants :</p> <p>Volet 1 : Prévention, sensibilisation et information</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter le niveau de connaissance de la population générale et de certains groupes en particulier en ce qui concerne les diverses manifestations de la violence conjugale. 2. Augmenter le niveau de connaissance de la population générale et de certains groupes en particulier en ce qui concerne les ressources d'aide existantes, les droits des victimes et les recours, ainsi que les façons d'agir à titre de témoin actif. 3. Concevoir et rendre disponibles des outils d'information et de sensibilisation en matière de violence conjugale qui soient adaptés à la réalité et aux besoins de certains groupes de la population comme les adolescentes et les adolescents, les jeunes adultes de moins de 30 ans, les personnes handicapées ou aînées, les personnes LGBT et les personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles. 4. Promouvoir des exemples ou modèles de relations amoureuses sans violence, notamment auprès des jeunes. <p>Volet 2 : Partage de l'expertise et développement des connaissances</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer et diffuser des connaissances sur la violence conjugale. 2. Créer des occasions de partage d'expertise entre différents milieux concernés par la violence conjugale. 	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3e étage	Québec (Québec)	G1R 5M6	(418) 643-9052	(418) 643-4991

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	http://www.scf.gouv.qc.ca/le-secretariat/strategies-et-plans-daction/strategie-prevenir-et-contrer-les-violences-sexuelles/	Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles	<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les violences sexuelles. - Soutenir les personnes victimes de violence sexuelle. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser des activités de sensibilisation auprès de la population et auprès de groupes ciblés qui visent à lutter contre les mythes, préjugés et stéréotypes associés aux violences sexuelles. 2. Réaliser et diffuser des outils d'information à l'intention des victimes de violences sexuelles, des personnes à risque de l'être, et de leurs proches. 3. Améliorer la trajectoire de services (services psychosociaux, médicaux et judiciaires) offerts aux victimes de violences sexuelles (par exemple les délais entre les interventions, ou la cohérence des interventions d'un service à l'autre, etc.) 4. Améliorer les pratiques d'intervention par la formation et l'élaboration d'outils pour les intervenantes et les intervenants. 5. Documenter la problématique des violences sexuelles vécues par des groupes spécifiques de la population. 	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 5M6	(418) 643-9052	(418) 643-4991
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	http://www.scf.gouv.qc.ca/le-secretariat/strategies-et-plans-daction/strategie-egalite/	Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les inégalités persistantes et préoccupantes entre les femmes et les hommes; - Agir en ayant la préoccupation de considérer l'ensemble des femmes, tout en tenant compte de la dimension intersectionnelle, c'est-à-dire de l'entrecroisement de certains facteurs discriminatoires pour certaines d'entre elles (par exemple : milieu socioéconomique, âge, culture, handicap, orientation sexuelle, etc.); - Mobiliser les femmes et les hommes pour qu'ensemble ils fassent progresser l'égalité de fait, et ce, dans tous les milieux et dans toutes les régions. <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Le Programme vise l'atteinte des objectifs spécifiques de chacune des six orientations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour une socialisation et une éducation égalitaires, sans stéréotypes sexuels et sans sexisme; 2. Pour l'autonomisation économique des femmes; 3. Pour un partage équitable des responsabilités familiales et un meilleur équilibre entre la vie familiale, professionnelle, étudiante, sociale et politique; 4. Pour une approche différenciée selon les sexes, en santé et en bien-être; 5. Pour une société sans violences faites aux femmes; 6. Pour la parité dans les lieux décisionnels. 	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 5M6	(418) 643-9052	(418) 643-4991
Secrétariat aux affaires autochtones	N/A	https://www.autochtones.gouv.qc.ca/programmes-aide/fia3/index.html	Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)	<p>Afin de poursuivre son engagement dans le développement économique et social des communautés autochtones, le gouvernement du Québec a mis en place le Fonds d'initiatives autochtones (FIA) III, lequel représente un investissement de 135 millions de dollars sur une période de cinq ans. Cette somme est destinée à soutenir des projets de développement économique, investir dans des infrastructures communautaires, accorder des garanties de prêt afin d'aider des promoteurs autochtones à financer leurs projets, aider des organismes communautaires, encourager le développement social, soutenir les coûts liés aux consultations auprès des communautés autochtones, et enfin soutenir les autochtones en milieu urbain.</p> <p>Le FIA III est constitué de sept enveloppes distinctes dont la gestion relève du ministre responsable des Affaires autochtones. L'objectif du FIA III est de soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et de répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation.</p>	Direction des initiatives économiques	905, avenue Honoré-Mercier, 1 ^{er} étage	Québec (Québec)	G1R 5M6	(418) 643-3166 poste 2275	(418) 646-4918
Secrétariat aux affaires autochtones	N/A	https://www.autochtones.gouv.qc.ca/programmes-aide/projets-pncuels.html	Projets ponctuels autochtones (PPA)	<p>Le programme vise généralement à permettre au Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) de soutenir la réalisation d'initiatives ponctuelles à l'intention du milieu autochtone québécois, et ce, en complémentarité des mesures offertes par les autres ministères et organismes du gouvernement du Québec. Le programme cible les objectifs spécifiques suivants : contribuer à établir et développer des relations harmonieuses et des partenariats entre les Autochtones et le gouvernement du Québec, ainsi qu'entre les Autochtones et la population en général, notamment par l'information et la sensibilisation ; et soutenir la réalisation d'initiatives, de projets et d'événements ponctuels, de portée significative, favorisant le développement social, communautaire ou culturel du milieu autochtone québécois.</p>	Direction des initiatives économiques	905, avenue Honoré-Mercier, 1 ^{er} étage	Québec (Québec)	G1R 5M6	(418) 643-3166 poste 2222	(418) 646-4918

Ministères et Organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Société d'habitation du Québec (SHQ)	N/A	http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme_programme_daide_aux_organismes_communautaires.html	Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC)	<p>PAR APPEL DE PROJET Le programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC) vise à stimuler le développement et la concertation des initiatives communautaires en habitation. Il offre une aide financière aux organismes mettant en place des services, des activités ou des projets qui favorisent l'amélioration des conditions d'habitation des Québécoises et des Québécois.</p> <p>Le PAOC comprend deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le volet « soutien à la mission globale » accorde aux organismes communautaires qui oeuvrent en habitation un soutien financier de base leur permettant d'offrir des services et de développer diverses activités de concertation (recherches, réseautage, sensibilisation, représentation) pour les populations qu'ils desservent ou les organismes qu'ils représentent. Ce volet appuie le fonctionnement des organismes. • Le volet « soutien aux projets ponctuels » finance des projets annuels (nouvelles pratiques communautaires, études et activités de concertation) qui proviennent du milieu communautaire et qui sont en lien avec le domaine de l'habitation. L'octroi d'une aide financière se fait une fois par année, à date d'échéance prévue, sous l'approbation d'une demande d'aide financière produite à la Société d'habitation du Québec. 	Direction de l'habitation sociale – Est et Nord du Québec	1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau	Québec (Québec)	G1R 5E6	1-800-463-4315	paoc@shq.gouv.qc.ca